



Monsieur le Président, chers collègues,

Soyons clairs : les lycées n'ont pas seulement perdu 20 millions d'euros pour cette première année du mandat, ils sont aussi en train de perdre leur statut de priorité régionale.

Il y a deux politiques possibles pour l'éducation : la première c'est celle qui s'applique à bien actionner ce levier majeur de transformation économique, culturel, citoyen, ce levier d'émancipation et de réalisation professionnelle ; la deuxième politique possible, c'est celle qui dégraisse un mammouth, celle qui réduit la voilure et qui laisse faire les mécanismes de ségrégation scolaire.

Monsieur le Président, j'ai bien peur que la seule logique comptable soit en train de nous éloigner de la première politique pour nous entraîner vers la seconde.

Il y a les chiffres qui sont parlants, mais il y a aussi les choix de gouvernance et d'organisation de l'exécutif. Qui aurait imaginé dans les années 90 et 2000, quand la Région a su déployer ces nouvelles politiques d'équipements, d'entretien, de fonctionnement et d'investissement pour les Lycées qu'il arriverait un temps où ces compétences ne relèveraient d'aucun des grands pôles structurants des politiques régionales, ne dépendraient plus de la responsabilité d'un vice-président fort de délégations exécutives, ne serait plus présentées en plénière ou en commission permanente qu'au hasard des présences au sein de la majorité ?

Monsieur le Président, chers collègues, nos lycées ont besoin d'interlocuteurs résolus à l'exécutif, d'élus assidus et outillés dans les Conseils d'Administration, d'une gouvernance avisée de la carte des formations tant scolaire que par l'apprentissage, et bien sûr d'efforts financiers à la hauteur.

Certes le cœur de nos compétences pour la carte des formations c'est l'apprentissage. Pour nos CFA et nos jeunes, les politiques sont pour l'essentiel bien menées et le paysage a bien changé depuis la fin des années 90. Le niveau de qualification s'est élevé – nous avons insisté sur cette nécessité en dépit des conservatismes qui restaient rivés sur le modèle traditionnel de l'apprentissage. Les projets d'apprentissage transfrontalier sont prometteurs. Les Contrats d'Initiative et de Progrès contribuent à donner corps à l'effort éducatif, culturel et citoyen. Le nombre d'apprentis a progressé notablement. Les efforts commencent à porter pour y réduire les inerties discriminatoires (la féminisation et le travail pour mieux connecter les Missions locales à l'apprentissage) : il faudra d'ailleurs donner de la vigueur aux dispositions encore vagues pour l'accueil en CFA des candidats à l'apprentissage encore sans employeurs et pour le maintien en CFA des apprentis

encore trop nombreux en rupture de contrat le temps de trouver des solutions. Là encore je rappelle combien une charte et un label de l'entreprise formatrice permettraient de progresser.

Oui, pour l'apprentissage, notre vote sera positif. Nous ne voulons pas pour autant imaginer que la Région se replierait en quelque sorte sur cette compétence stricte. Le net fléchissement des investissements pour la construction, la rénovation, la mise en sécurité de nos lycées n'est pas juste une apparence résultant du dispositif externalisé des Contrats de Performance Energétique et de la retombée des efforts conjoncturels de relance.

Nous savons bien que les programmations d'investissement immobilier ont été nettement revues à l'aune de la forte contrainte budgétaire et que cela nous met dans une situation tendue pour tenir dans des délais acceptables les exigences d'accessibilité et de sécurité de nos bâtiments. Il est clair que si ces enjeux là ne sont dorénavant considérés à la Région Alsace que par ceux qui sont en charge de la rigueur budgétaire, notre politique éducative y perdra. Quand aux Contrats de Performance Energétiques pour 14 de nos 103 lycées, oui, ils sont une nécessité dans ce contexte budgétaire morose pour mener quand même la réhabilitation thermique nécessaire. Mais c'est justement dans une telle démarche contractuelle que la Région ne doit en rien relâcher son pilotage et ses exigences : la qualité du service public et notamment de la considération vis-à-vis des acteurs locaux (équipe éducative, personnel TOS, lycéens) nécessite que la Région travaille étroitement avec Cofely-GDF/Suez de façon par exemple à apporter au CESA les précisions qu'il réclame. Nous comptons bien comme nous en avons convenu en octobre que pour l'ensemble des établissements la prime incitative aux comportements économes en énergie sera effectivement retravaillée de façon plus pertinente et plus juste.

Pour les lycées, Il ne s'agit pas que de consommation énergétique et de bâtiments. L'élévation des niveaux de qualification, la réforme de la voie professionnelle et la réforme de la filière technologique sont des affaires trop sérieuses pour être laissées aux seules autorités académiques. Ces chantiers seront réussis si la coopération franche et assumée permet à la Région et au Rectorat de faire bouger les inerties. Qui peut croire que les nouvelles classes technologiques de STI de STI2D et STL pourront se mettre en place sans augmentation des crédits affectés à la modernisation technologique ? Qui pourrait croire que bien plus de bacheliers professionnels ça n'aurait pas d'impact sur les crédits d'équipement en machines-outils ? Qui peut croire que la généralisation maintenant complète de l'Environnement numérique de Travail pourra réussir sans que nous sachions faire respecter la qualité du service payé et une maintenance évidemment plus lourde ? Nous ne pourrions pas en rester à 26 TIL pour 70 lycées !

Monsieur le Président, chers collègues, notre vote négatif sur ce budget ne signifie pas que nous déconsidérons l'efficace travail des services et des TOS, ou que nous négligeons les bons dispositifs d'ouverture citoyenne, culturelle, de responsabilisation éco-citoyenne ou le Mois de l'Autre. Non, **notre vote négatif est un signal fort appelant à un ressaisissement politique pour replacer les lycées au cœur de la volonté régionale.**